



L’avocat au barreau du Cameroun, Me Claude Asira, dénonce fortement l’interdiction de la dédicace de l’opposant Maurice Kamto et sa séquestration dans un hôtel à Douala.

“Le monde ne sera pas détruit à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire”. Cette citation d’Albert Einstein est une invitation aux Intellectuels camerounais qui détournent le regard et se taisent devant les atteintes graves aux droits de citoyens.

Au lendemain des interpellations sauvages de janvier 2019, beaucoup d’entre nous, pour ne pas nous indigner, nous étions réfugiés derrière des justifications comme les fautes prétendument mises au passif des mis en cause telles l’absence d’autorisation, la violation de la loi sur les manifestations publiques, ou le caractère potentiellement insurrectionnel que pouvait constituer le maintien d’une marche conflictogène. Nous nous sommes alors tus où nous sommes même parfois mués en plus féroces procureurs.

Pourtant, la témérité des organisateurs des manifestations était juste à la proportion des violations flagrantes et quotidiennes des libertés publiques par ceux-là même qui sont pourtant censés garantir leur inviolabilité.

Dès lors, au nom de ce “crime”, on a justifié les arrestations et les irrégularités consécutives.

Prétextes et couardise. Et nous avons détourné nos regards.

Quelle justification allons-nous trouver désormais pour expliquer les dernières escarmouches de Douala ?

L'histoire indique que Monsieur Sam Mbaka assiste à un événement à l'IFC de Douala. Il est impressionné par le talent du jeune Kouam Tawa, auteur dramatique, poète et metteur en scène. Il l'invite dans son établissement culturel "La Chaumière" à Bonapriso pour la dédicace de son ouvrage poétique. Mais, le jeune auteur, souhaiterait avoir la présence de l'égérie de ses œuvres : Maurice Kamto. La disponibilité de ce dernier examinée, la séance de dédicace est programmée pour le mercredi 2 décembre à 16h.

Sur ces entrefaites, la police quadrille les lieux et séquestre l'homme politique dans son hôtel "Vallée des Princes" à Bessengue (Douala), empêchant toute entrée et toute sortie par quiconque. La ville est militarisée : circulation paralysée sur plusieurs kilomètres à la ronde, fouille systématique des piétons, etc. Moyennant quoi, Maurice Kamto s'est retrouvé assigné à son hôtel et privé de sa liberté d'aller et venir et de la possibilité de recevoir les siens, en dehors de ses conseils à qui il a été demandé de lui donner le conseil de "libérer la ville"..

Tout ça pour quoi ? Pour sa présence à un événement artistique et culturel ! Pourtant, les autorités vont tenter de justifier un tel emballement par, la menace de trouble à l'ordre public. Quelle galéjade !!! Cette situation va durer bien au-delà du mercredi, c'est-à-dire jusqu'au départ du visiteur le jeudi 3 décembre 2021.

Comment pourrions-nous expliquer demain notre silence devant de telles violations? Sommes-nous sûrs que ce genre d'arbitraire n'est pas susceptible de se renouveler contre l'un quelconque d'entre nous ou des nôtres ? Certes, nous ne pouvons pas nous battre contre les armées et nous devons rester républicains dans nos réactions de tous les jours et nos attitudes, mais notre silence est lourd de nos lâchetés...! Disons notre indignation...!!! Nous méritons une république qui, pour nous protéger, doit prouver qu'elle protège tous.

Claude Assira